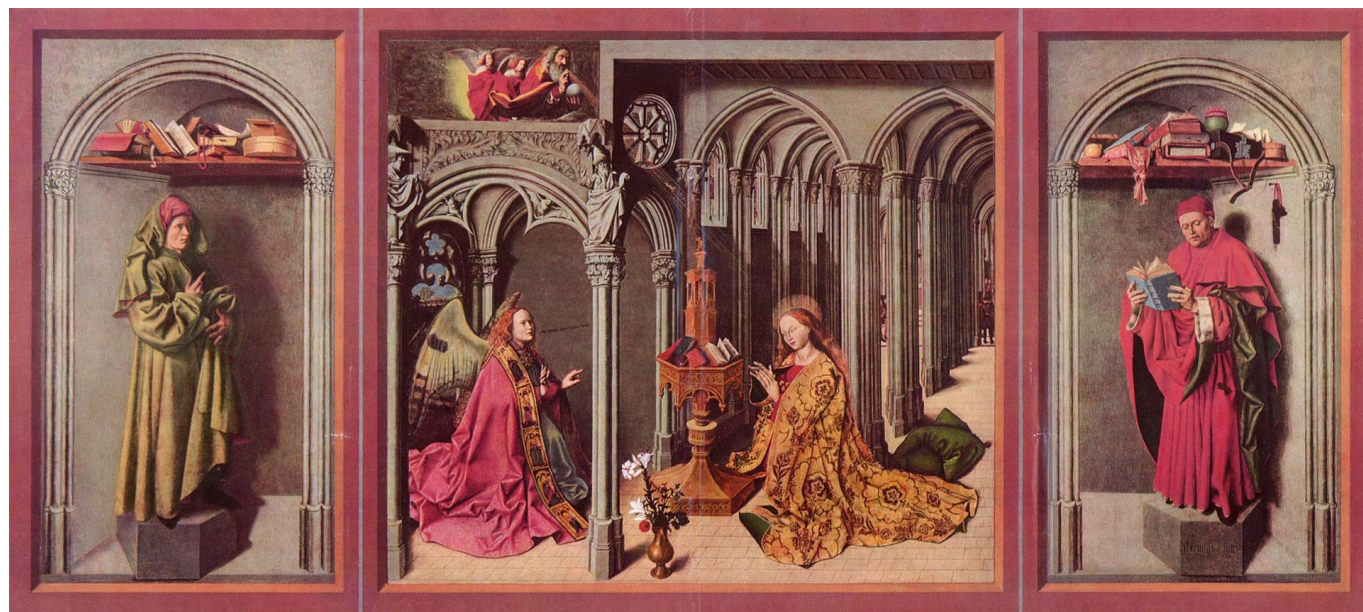


La mairie d'Aix enlève un tableau d'une église

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Art sacré](#), [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 avril 2016



Le tableau d'un maître flamand, représentant l'Annonciation, a été pris de façon un peu cavalière par la mairie d'Aix en Provence il y a quelques mois. Ce Triptyque de l'Annonciation d'Aix est un retable peint daté des années 1443-1445 autrefois conservé dans la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence et aujourd'hui démembré en six panneaux dispersés entre trois musées et l'église du Saint-Esprit à Aix-en-Provence. Il est maintenant au musée du Vieil Aix (rue Gaston de Saporta).

Sans prévenir le curé ni les prêtres, la mairie a retiré le tableau de l'église pour le placer dans un musée ! C'est contraire à la loi de 1905 car c'est un tableau dans un lieu de culte dont l'Eglise catholique est affectataire. A moins d'avoir l'autorisation de l'évêque, ou au moins du curé, la mairie ne peut pas disposer ainsi des biens qui sont dans les églises. Il s'agit là d'une violation de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Un chapelet sera organisé ce lundi 4 avril à 15h devant le presbytère (34, place des Martyrs de la Résistance) pour aller ensuite au [musée du Vieil Aix](#) prier le chapelet devant le tableau !